

MASTER OF SCIENCE IN WEALTH MANAGEMENT

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN GESTION DE PATRIMOINE

DROIT FISCAL INTERNATIONAL ET COMPARE (5057M)

Prof. Xavier-Benoît OBERSON

6 crédits

Semestre : printemps

Langue d'enseignement: Français

Descriptif

Cet enseignement dispensé sous forme de séances de travail vise à donner un aperçu général des principes du droit fiscal international dans une perspective comparée, notamment en se penchant sur les règles essentielles des conventions de double imposition ainsi que leur application concrète. Le cours est subdivisé en trois parties distinctes. La première partie se concentre sur les principes de base du droit fiscal international (résidence internationale, causes de la double imposition, moyens internes permettant de l'éviter), puis propose une analyse plus détaillée des conventions internationales de double imposition (champ d'application, règles de partage, méthode d'élimination de la double imposition).

La deuxième partie du cours présentera une analyse théorique et pratique de différentes questions d'importance fondamentale, sans prétendre à l'exhaustivité. Enfin, une troisième partie plus formelle traitera des problèmes de procédure, notamment la procédure amiable et l'échange de renseignements sur la base des conventions de double imposition.